fr

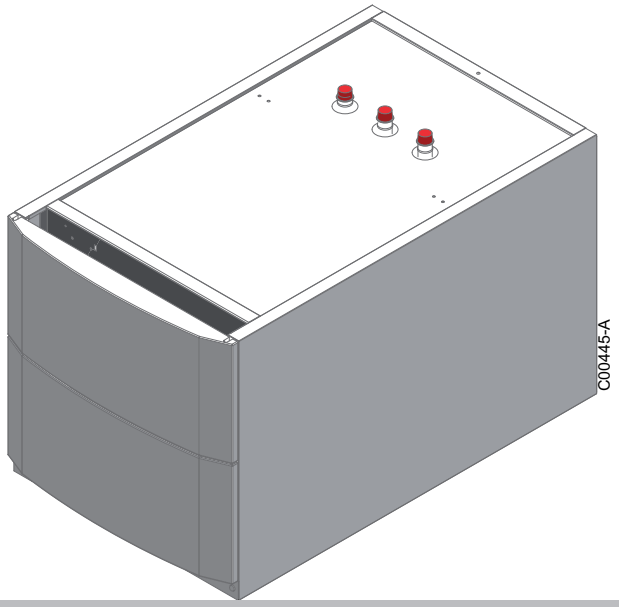

Notice d’installation, d’utilisation et d’entretien

Préparateur d’eau chaude sanitaire

L160 SL - L250 SL

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1 Consignes de sécurité 5
1.1 Consignes de sécurité 5
1.2 Recommandations 6
1.3 Responsabilités 7
1.3.1 Responsabilité du fabricant 7
1.3.2 Responsabilité de l'installateur 7
1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur 8

2 A propos de cette notice 9
2.1 Symboles utilisés 9
2.1.1 Symboles utilisés dans la notice 9
2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement 9
2.2 Abréviations 9

3 Description du produit 10
3.1 Description générale 10
3.2 Données techniques 11
3.2.1 Homologations 11
3.2.2 Caractéristiques des préparateurs d'eau chaude sanitaire 11
3.2.3 Performances du préparateur d'eau chaude sanitaire L160 SL en association avec des chaudières au sol . . 12
3.2.4 Performances du préparateur d'eau chaude sanitaire L250 SL en association avec des chaudières au sol . . 13
3.2.5 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire 13

4 Installation 14
4.1 Réglementations pour l'installation 14
4.2 Colisage 14
4.2.1 Livraison standard 14
4.3 Choix de l'emplacement 15
4.3.1 Plaquette signalétique 15
4.3.2 Implantation de l'appareil 15
4.3.3 Dimensions principales 16
4.4 Procédure de mise en service 17
4.4.1 Mise en place de l'appareil 17
4.4.2 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire 19
4.4.3 Raccordement de l'anode à courant imposé 19
4.4.4 Montage des flexibles 19
4.4.5 Montage du panneau avant 20
4.4.6 Montage de la chaudière 21
4.5 Raccordements hydrauliques 21
4.5.1 Raccordement du circuit primaire chaudière 21
4.5.2 Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire 21
4.6 Raccordements électriques 23
4.6.1 Recommandations 23
4.6.2 Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire 24
4.6.3 Raccordement de l'anode à courant imposé 24
4.6.4 Bornier de raccordement 24
4.7 Remplissage de l'installation 25
4.7.1 Remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire 25
4.7.2 Remplir le circuit de chauffage 25

5 Mise en service 26
5.1 Points à vérifier avant la mise en service 26
5.1.1 Circuits hydrauliques 26
5.1.2 Raccordements électriques 26
5.2 Procédure de mise en service 26

6 Entretien 27
6.1 Consignes générales 27
6.2 Anode à courant imposé 27
6.3 Soupape ou groupe de sécurité 27
6.4 Vidange de l'installation 27
6.5 Détartrage 27

6.5.1 Remontage des tampons de visite 28
6.5.2 Nettoyage de l'habillage 29
6.5.3 Fiche de maintenance 29

7 Pièces de rechange 30
7.1 Généralités 30
7.2 Pièces détachées 30

8 Garantie 32
8.1 Généralités 32
8.2 Conditions de garantie 32

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité

Danger
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Attention
Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.

Attention
Dispositif limiteur de pression

- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Important
La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

Attention
Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations.

Attention
Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Attention
Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référent au chapitre "Caractéristiques techniques".

Attention
Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1.2 Recommandations

Attention
Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

Attention
Seul un professionnel qualifié est autorisé à effectuer les opérations de maintenance sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Important
Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Attention
Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

Attention
N'effectuer aucune modification sur le préparateur d'eau chaude sanitaire pour bénéficier de la garantie.

Important
Isoler les tuyauteries de l'installation de chauffage pour réduire les déperditions thermiques.

Eléments de l'habillage

Attention
Ne pas retirer l'habillage du préparateur d'eau chaude sanitaire sauf pour les opérations d'entretien et de dépannage. Toujours remettre l'habillage en place après ces opérations.

Autocollants d'instruction

Important

- Ne jamais enlever ni recouvrir les plaquettes signalétiques et étiquettes apposées sur le chauffe-eau thermodynamique.
- Les plaquettes signalétiques et étiquettes doivent être lisibles pendant toute la durée de vie du chauffe-eau thermodynamique. Remplacer immédiatement les étiquettes d'instruction et de mises en garde abîmées ou illisibles.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.

- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité de l’utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'appareil, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

Cet appareil n’est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d’expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l’intermédiaire d’une personne responsable de leur sécurité, d’une surveillance ou d’instructions préalables concernant l’utilisation de l’appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s’assurer qu’ils ne jouent pas avec l’appareil.

Si le câble d’alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d’éviter un danger.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.

Danger
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

Danger d'électrocution
Risque d'électrocution.

Avertissement
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.

Attention
Risque de dégâts matériels.

Important
Attention, informations importantes.

Voir
Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement

Fig.1



1



2 MW-6000691-1

1 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
2 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée

2.2 Abréviations

- **CFC** : Chlorofluorocarbure
- **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- **ACI** : Anode à courant imposé

3 Description du produit

3.1 Description générale

Principaux composants :

- La cuve est en acier de qualité et est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane à courant imposé (Titan Active System ®).
- L'échangeur de chaleur sous forme de serpentin soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans chlorofluorocarbures (CFC), ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire sont exclusivement proposés en association avec les chaudières listées ci-dessous, ils ne peuvent pas être utilisés en tant que préparateurs indépendants.

Tab.1 Chaudières associées avec le préparateur L160 SL

Appareils
AGC 10/15 - AGC 15 - AGC 25 - AGC 35
AGC 15 BE - AGC 25 BE - AGC 35 BE
GSCR 15 - GSCR 25 - GSCR 35
CALORA TOWER GAS 25S EX
CALORA TOWER GAS 25S BE - CALORA TOWER GAS 35S BE
CALORA TOWER GAS 15S DE - CALORA TOWER GAS 25S DE - CALORA TOWER GAS 35S DE
CALORA TOWER OIL 18 - CALORA TOWER OIL 24 - CALORA TOWER OIL 30
CALORA TOWER OIL 18 LS - CALORA TOWER OIL 24 LS - CALORA TOWER OIL 30 LS
CALORA TOWER GAS 15 Si BE - CALORA TOWER GAS 25 Si BE - CALORA TOWER GAS 35 Si BE
AFC 18 - AFC 24 - AFC 30
OSCR 18 LS - OSCR 24 LS - OSCR 30 LS
OSCR 18 - OSCR 24 - OSCR 30

Tab.2 Chaudières associées avec le préparateur L250 SL

AGC 10/15 - AGC 15 - AGC 25 - AGC 35
AGC 15 BE - AGC 25 BE - AGC 35 BE
GSCR 15 - GSCR 25 - GSCR 35
CALORA TOWER GAS 25S EX
CALORA TOWER GAS 25S BE - CALORA TOWER GAS 35S BE
CALORA TOWER GAS 15S DE - CALORA TOWER GAS 25S DE - CALORA TOWER GAS 35S DE
CALORA TOWER OIL 18 - CALORA TOWER OIL 24 - CALORA TOWER OIL 30 - CALORA TOWER OIL 45

CALORA TOWER OIL 18 LS - CALORA TOWER OIL 24 LS - CALORA TOWER OIL 30 LS - CALORA TOWER OIL 45 LS
CALORA TOWER GAS 15 Si BE - CALORA TOWER GAS 25 Si BE - CALORA TOWER GAS 35 Si BE
AFC 18 - AFC 24 - AFC 30 - PFC 45
OSCR 18 LS - OSCR 24 LS - OSCR 30 LS - OSCR 45 LS
OSCR 18 - OSCR 24 - OSCR 30 - OSCR 45

Important
Les étiquettes énergétiques, fiches de produit et données techniques relatives aux associations de produits sont disponibles sur notre site internet.

3.2 Données techniques

3.2.1 Homologations

Directives

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Equipements sous pression 97/23/CE, article 3, paragraphe 3
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
  Norme générique : EN 60335-1
  Norme visée : EN 60335-2-102
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
  Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
  Norme visée : EN 55014

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3.2.2 Caractéristiques des préparateurs d'eau chaude sanitaire

Tab.3

	Unité	L160 SL	L250 SL
Circuit d'eau de chauffage			
Température maximale de service	°C	95	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	3 (0,3)	3 (0,3)
Capacité de l'échangeur	litres	6,4	6,4
Surface d'échange	m^2	0,95	0,95
Circuit d'eau chaude sanitaire			
Température maximale de service	°C	95	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1,0)	10 (1,0)
Capacité en eau	litres	160	245
Poids			

	Unité	L160 SL	L250 SL
Poids d'expédition (Ballon moussé)	kg	97.5	130

3.2.3 Performances du préparateur d'eau chaude sanitaire L160 SL en association avec des chaudières au sol

Tab.4 Performances liées aux chaudières gaz au sol à condensation

	Unité	10/15 kW	15 kW	25 kW	35 kW
Débit spécifique (EN 13203-1)(1)	l/min	20	20	24	24,5
Capacité de puisage (EN 13203-1)(1)	l/10 min	240	240	245	245
Puissance échangée (80/45/10)	kW	14,5	14,5	23	25
Débit horaire (ΔT = 35°C)(2)	l/h	356	356	565	615
Débit primaire (Q_p)	m^3/h	1,1	1,1	1,1	1,3
Nombre de logements (DIN 4703)	NL	2,0	2,0	2,1	2,2
Pertes à l'arrêt ΔT = 45 K (EN 15502-1)	W	68,6	68,6	68,6	68,6
Consommation d'entretien (EN 12897)	kWh/24h	1,33	1,33	1,33	1,33

(1) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 65 °C
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C

Tab.5 Performances liées aux chaudières fioul au sol à condensation

	Unité	18 kW	24 kW	30 kW
Débit spécifique (EN 13203-1)(1)	l/min	21	23,5	24
Capacité de puisage (EN 13203-1)	l/10 min	230	235	240
Puissance échangée (80/45/10)	kW	17	23	24
Débit horaire (ΔT = 35°C)(2)	l/h	417	565	590
Débit primaire (Q_p)	m^3/h	1,3	1,3	1,3
Nombre de logements (DIN 4703)	NL	2,1	2,2	2,2
Pertes à l'arrêt ΔT = 45 K (EN 15502-1)	W	68,6	68,6	68,6
Consommation d'entretien (EN 12897)	kWh/24h	1,33	1,33	1,33

(1) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 65 °C
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C

3.2.4 Performances du préparateur d'eau chaude sanitaire L250 SL en association avec des chaudières au sol

Tab.6 Performances liées aux chaudières gaz au sol à condensation

	Unité	10/15 kW	15 kW	25 kW	35 kW
Débit spécifique (EN 13203-1)(1)	l/min	21,5	21,5	27	27,5
Capacité de puisage (EN13203-1)	l/10 min	330	330	340	340
Puissance échangée (80/45/10)	kW	14,5	14,5	23	25
Débit horaire (ΔT = 35°C)(2)	l/h	356	356	565	615
Débit primaire (Qp)	m^3/h	1,1	1,1	1,1	1,3
Nombre de logements (DIN 4703)	NL	3,7	3,7	3,8	4
Pertes à l'arrêt ΔT = 45 K (EN15502-1)	W	86,9	86,9	86,9	86,9
Consommation d'entretien (EN12897)	kWh/24h	1,51	1,51	1,51	1,51

(1) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 65 °C
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C

Tab.7 Performances liées aux chaudières fioul au sol à condensation

	Unité	18 kW	24 kW	30 kW	45 kW
Débit spécifique (EN 13203-1)(1)	l/min	25	27	27,5	29
Capacité de puisage (EN13203-1)	l/10 min	350	350	350	350
Puissance échangée (80/45/10)	kW	17	23	24	27
Débit horaire (ΔT = 35°C)(2)	l/h	417	565	590	660
Débit primaire (Qp)	m^3/h	1,3	1,3	1,3	1,6
Nombre de logements (DIN 4703)	NL	3,8	4,0	4,0	4,2
Pertes à l'arrêt ΔT = 45 K (EN15502-1)	W	86,9	86,9	86,9	86,9
Consommation d'entretien (EN 12897)	kWh/24h	1,51	1,51	1,51	1,51

(1) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 65 °C
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C

3.2.5 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire

Tab.8

Température (°C)	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance (ohm)	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

4 Installation

4.1 Réglementations pour l’installation

Important
Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d’eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Danger
Température limite aux points de puisage : la température maximale de l’eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l’objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l’installation.

France :

Attention
L’installation doit répondre en tout point aux règles (DTU, EN et autres, etc.) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

4.2 Colisage

4.2.1 Livraison standard

La livraison comprend :

- Préparateur complet
- Sonde eau chaude sanitaire
- Câble anode à courant imposé
- 2 Flexibles
- Panneau avant
- Pieds réglables
- Enjoliveur
- Isolation tampon avant
- Notice d’installation, d’utilisation et d’entretien du préparateur d’eau chaude sanitaire
- Vis de fixation chaudière

4.3 Choix de l'emplacement

4.3.1 Plaquette signalétique

Fig.2

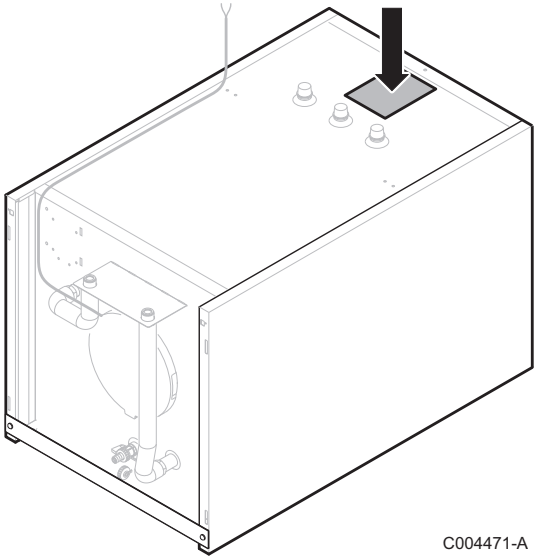

C004471-A

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment. La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- Type de préparateur d'eau chaude sanitaire
- Date de fabrication (Année - Semaine)
- Numéro de série.

4.3.2 Implantation de l'appareil

Important
Le préparateur d'eau chaude sanitaire s'installe sous la chaudière.

Fig.3

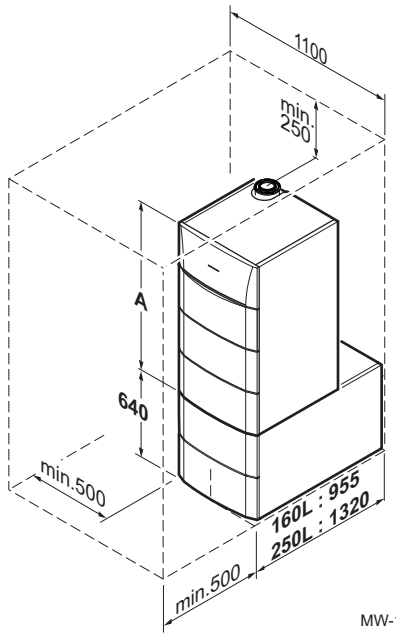

MW-1001037-1

A Hauteur de la chaudière

Voir
Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
- Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- Installer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.

4.3.3 Dimensions principales

Fig.4

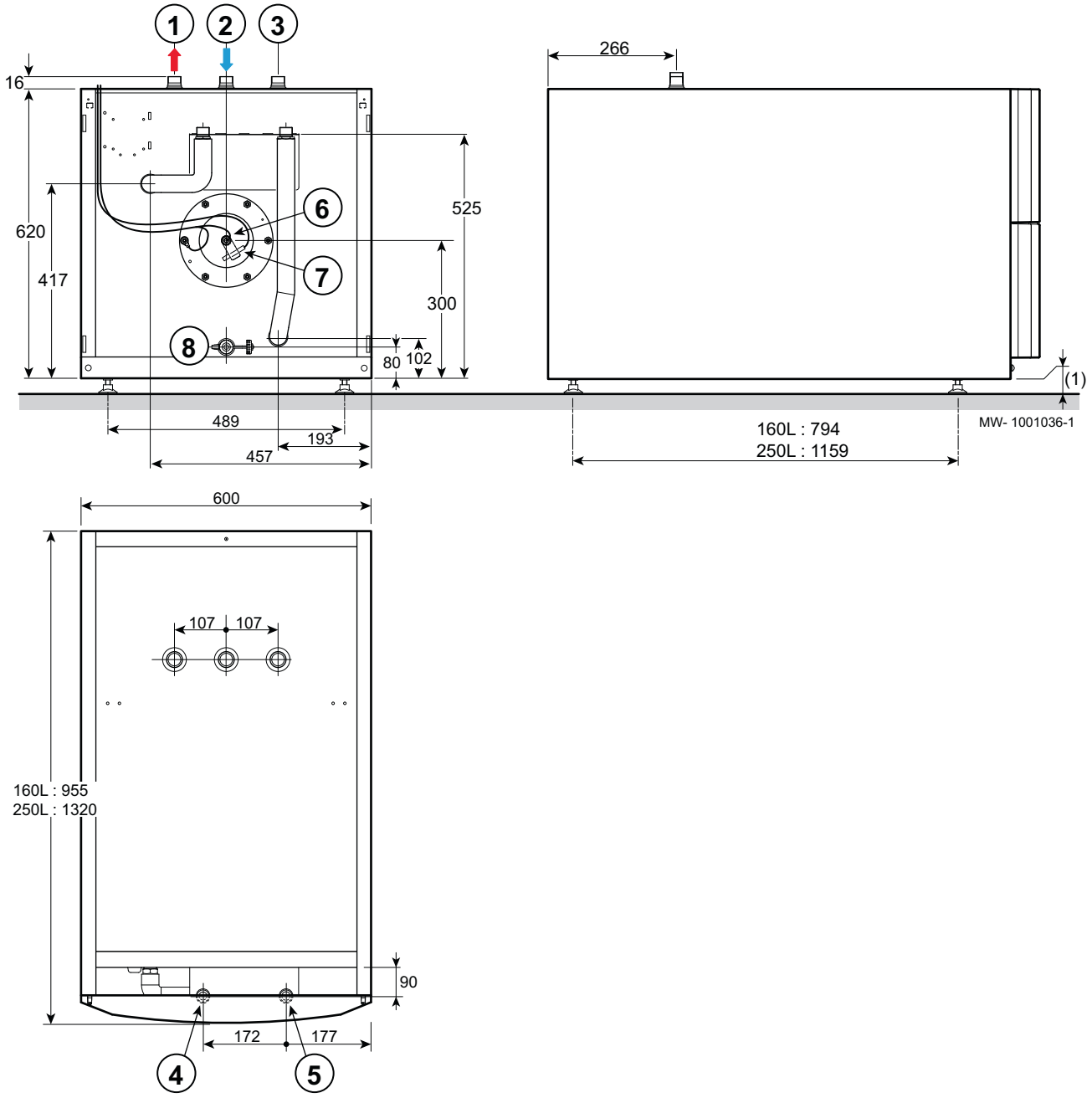

(1) 10 à 30 mm

1 Départ eau chaude sanitaire G 3/4"

2 Entrée eau froide sanitaire G 3/4"

3 Emplacement pour boucle de recirculation G 3/4" (Option)

4 Départ chauffage G 3/4"

5 Retour chauffage G 3/4"

6 Anode à courant imposé

7 Emplacement pour sonde eau chaude sanitaire

8 Robinet de vidange 1/2"

4.4 Procédure de mise en service

4.4.1 Mise en place de l'appareil

Attention

- Prévoir 2 personnes.
- Manipuler l'appareil avec des gants.

Fig.5

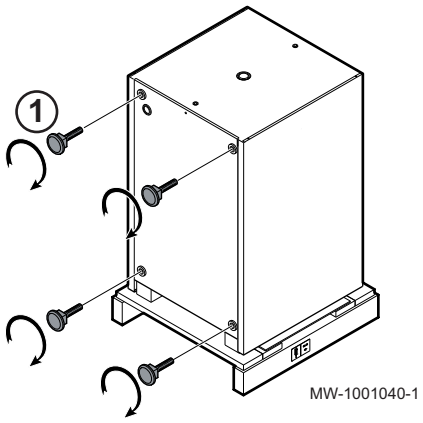

1. Visser les 4 pieds réglables sur le fond du ballon.

Important
Les pieds sont livrés dans le sachet notice.

Fig.6

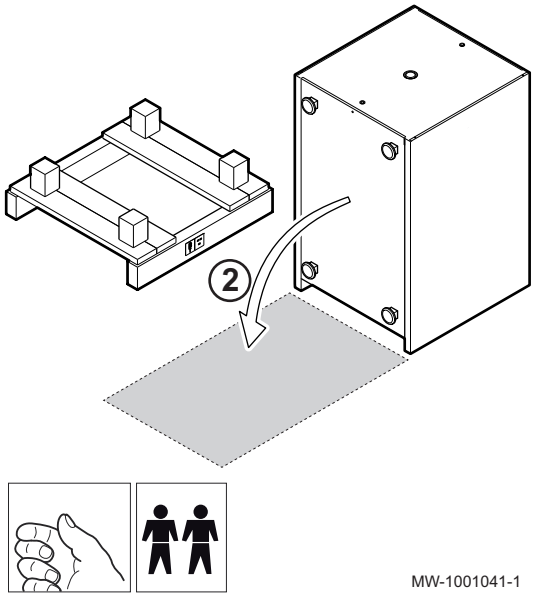

2. Placer le préparateur à son emplacement et le basculer au sol.

3. Mettre à niveau le préparateur d'eau chaude sanitaire à l'aide des pieds réglables.

Fig.7

(1) Plage de réglage : 0 à 20 mm

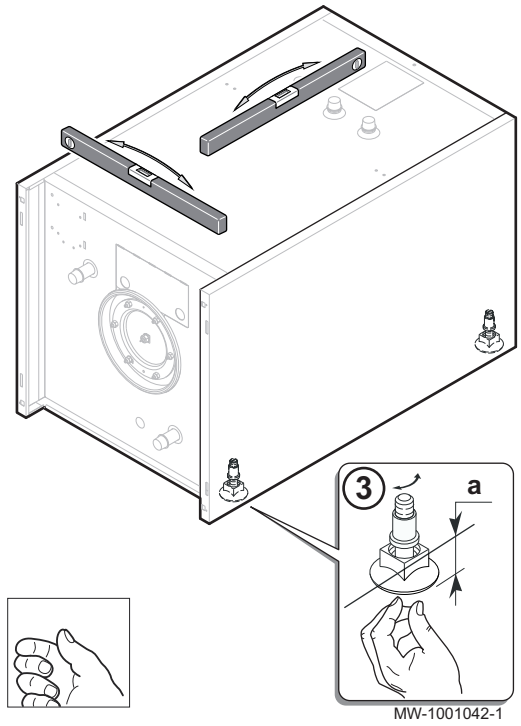

Fig.8

4. Visser le robinet de vidange à l'emplacement prévu.

Attention
Ajouter de la colle sur le pas de vis du robinet de vidange pour assurer l'étanchéité.

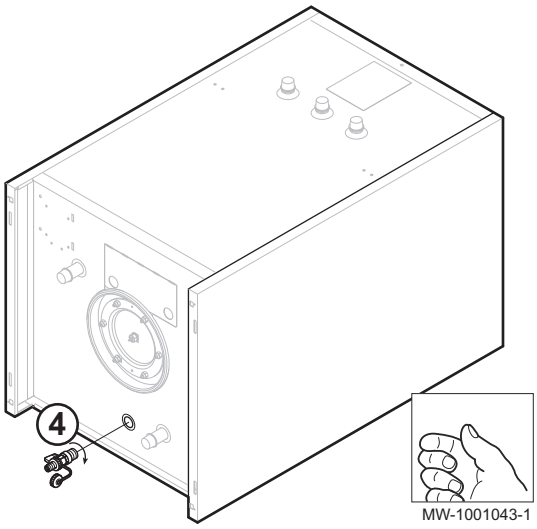

4.4.2 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire

Fig.9

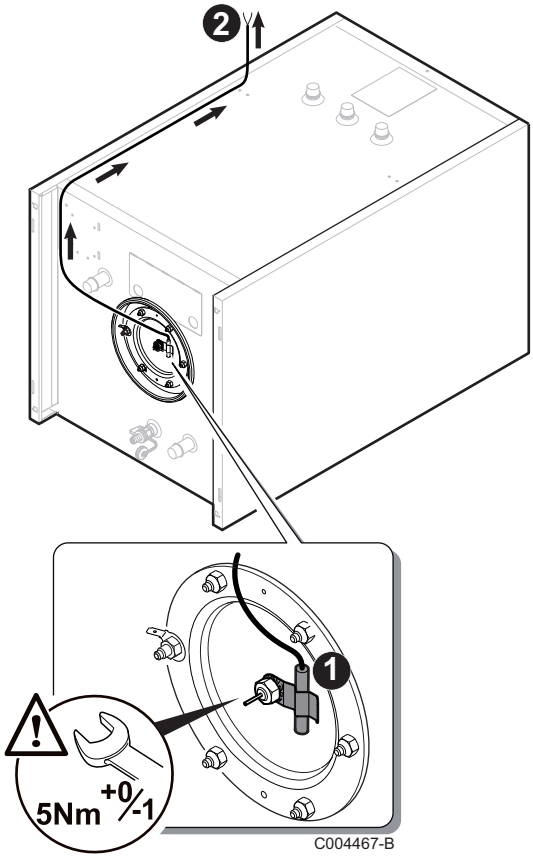

1. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
2. Faire cheminer le câble vers l'arrière du préparateur.

4.4.3 Raccordement de l'anode à courant imposé

1. Raccorder l'anode à courant imposé à la chaudière.

Pour de plus amples informations, voir
Raccordement de l'anode à courant imposé, page 24

4.4.4 Montage des flexibles

Fig.10

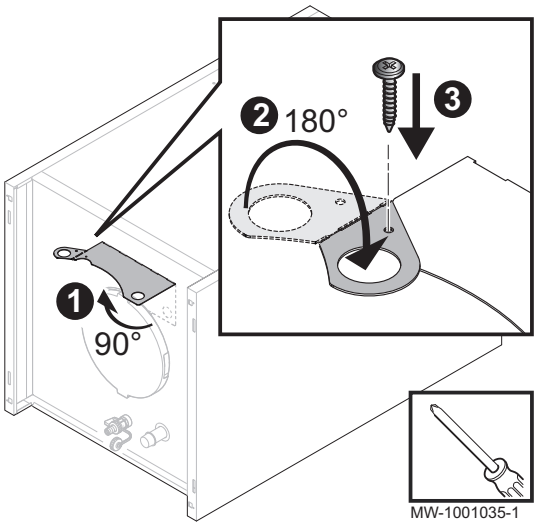

1. Dégager la plaque avant à l'aide d'un tournevis et la relever à la main.
2. Replier l'ailette vers le haut contre la plaque.
   ⇨ Les trous de l'ailette et de la plaque se superposent.
3. Mettre la vis dans la plaque.

Fig.11

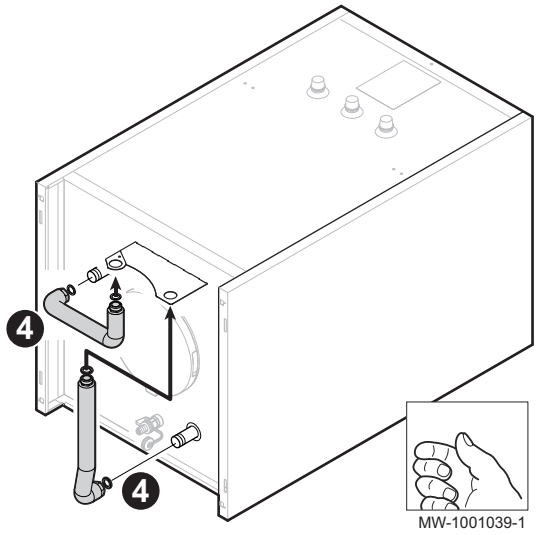

4. Raccorder les flexibles de départ et de retour à la chaudière.

4.4.5 Montage du panneau avant

Fig.12

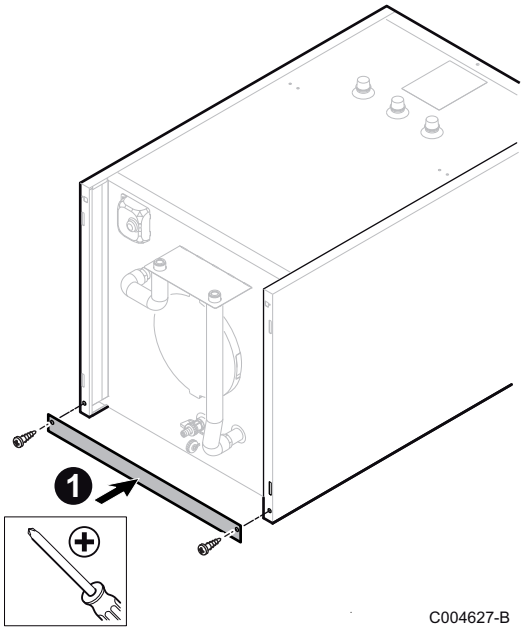

1. Vissez l'enjoliveur au préparateur eau chaude sanitaire à l'aide des vis fournies dans le sachet notice.

Fig.13

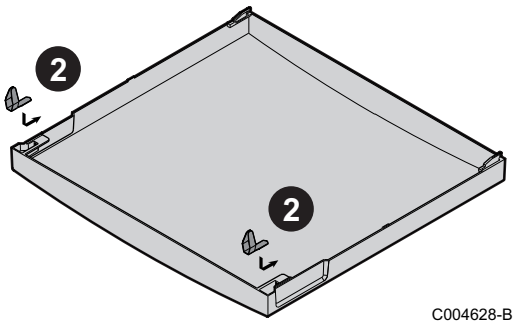

2. Faire glisser les clips dans les rainures internes du capot avant.

Fig.14

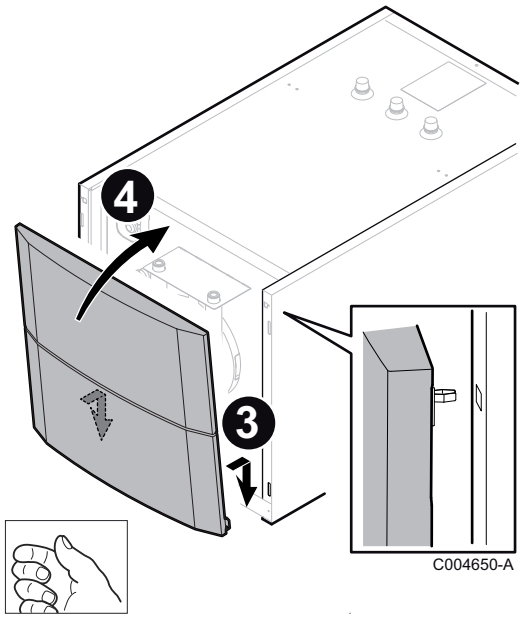

3. Caler les crochets en bas du panneau avant dans les encoches du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Relever le panneau et le clipser au préparateur eau chaude sanitaire en appuyant fermement.

4.4.6 Montage de la chaudière

Fig.15

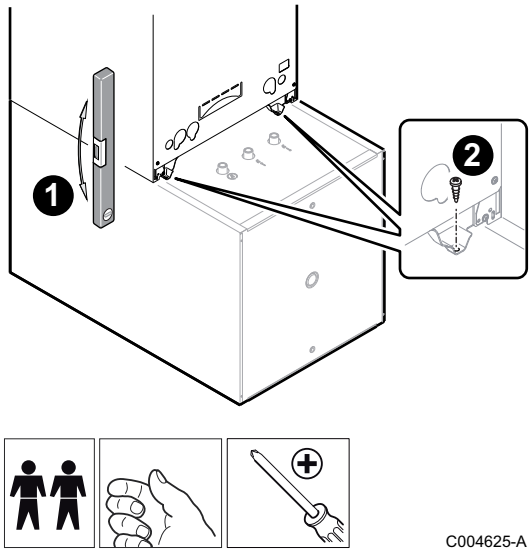

1. Installer la chaudière à l'avant du ballon.

Avertissement
Prévoir 2 personnes

2. Fixer la chaudière à l'aide des vis fournies dans le sachet notice du préparateur.

4.5 Raccordements hydrauliques

4.5.1 Raccordement du circuit primaire chaudière

Voir
Notice du kit de liaison.

4.5.2 Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar (1 MPa). La pression de service recommandée est située sous 7 bar (0.7 MPa).

Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

Groupe de sécurité (sauf France)

Fig.16

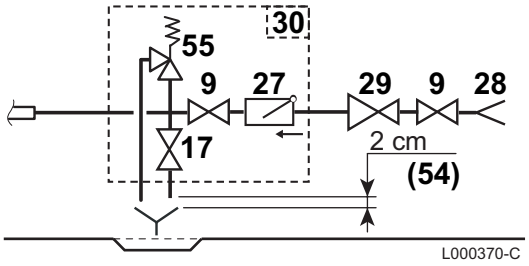

9 Vanne de sectionnement
17 Robinet de vidange
27 Clapet anti-retour
28 Entrée eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité
54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
55 Soupape de sécurité 0,7 MPa (7 bar)

Dimensionnement

- Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de suppression :

- Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Tab.9

Capacité (litres)	Dimension min. du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
- Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

Attention
Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Voir
Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °F et 20 °F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 0,55 MPa / 5,5 bar pour un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa / 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil.

Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.6 Raccordements électriques

4.6.1 Recommandations

Avertissement
- Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension par un professionnel qualifié.
- Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :

- Les prescriptions des normes en vigueur,
- Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- Les recommandations de la présente notice.

Belgique : La mise à terre doit être conforme à la norme RGEI

Allemagne : La mise à terre doit être conforme à la norme VDE 0100

France : La mise à terre doit être conforme à la norme NFC 15–100.

Autres pays : La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur.

Attention

- Séparer les câbles de sondes des câbles de circuits 230/400 V.
- L'installation doit être équipée d'un interrupteur principal.

4.6.2 Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire

1. Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier **S.ECS**).

Pour de plus amples informations, voir
Bornier de raccordement, page 24

4.6.3 Raccordement de l'anode à courant imposé

Fig.17

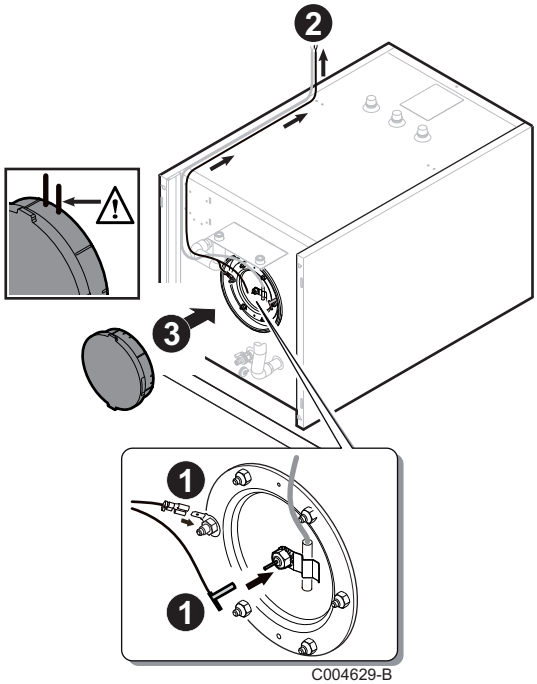

1. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
2. Faire cheminer le câble vers l'arrière du préparateur.
3. Mettre l'isolation tampon en place en passant les câbles dans les encoches.
4. Raccorder le câble de l'anode titane au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier TA-).

Pour de plus amples informations, voir
Bornier de raccordement, page 24

4.6.4 Bornier de raccordement

Fig.18 Chaudières gaz au sol à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)

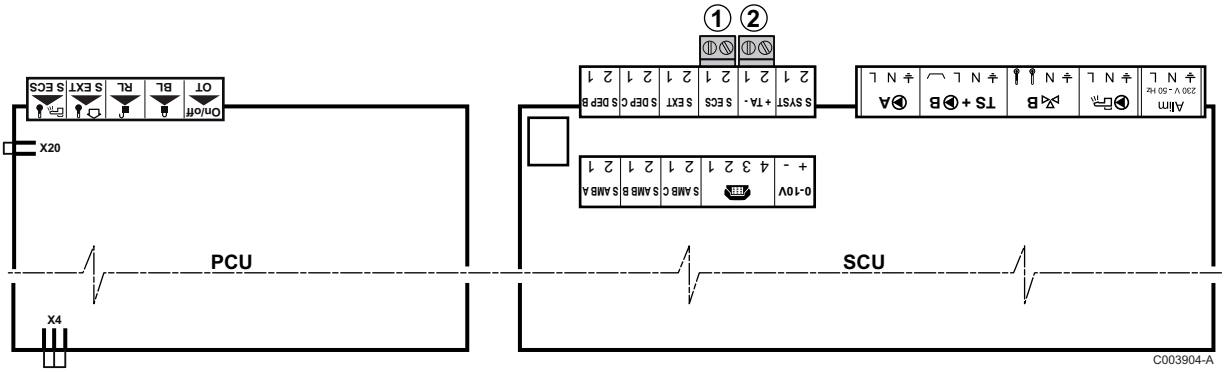

1 **S.ECS** : Raccorder la sonde ECS.

2 **TA-** : Raccorder l'anode du ballon.

Fig.19 Chaudière fioul au sol, à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)

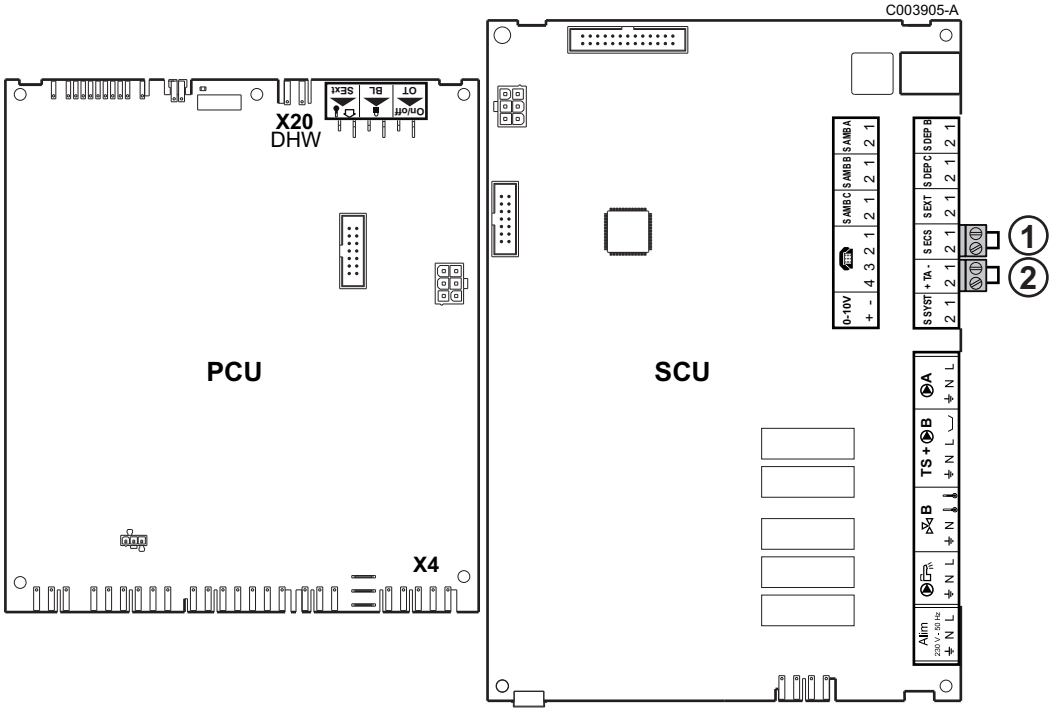

1 **S.ECS** : Raccorder la sonde ECS.

2 **TA-** : Raccorder l'anode du ballon.

4.7 Remplissage de l'installation

4.7.1 Remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur d'eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.

Important
Le dégazage du préparateur d'eau chaude sanitaire et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire par le purgeur prévu à cet effet.

Voir
Notice d'installation de la chaudière ou du kit de raccordement.

7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

4.7.2 Remplir le circuit de chauffage

1. Dégazer soigneusement le circuit de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire.

Voir
Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service

5.1.1 Circuits hydrauliques

- **Circuit eau chaude sanitaire**

1. Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

- **Circuit de chauffage**

1. Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

Voir
Notice du kit de liaison.

5.1.2 Raccordements électriques

1. Vérifier que les sondes sont bien en place et raccordées.
2. Vérifier les raccordements électriques, notamment la mise à la terre.
3. Veiller à mettre correctement en place le panneau avant.

5.2 Procédure de mise en service

Avertissement
Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

Avertissement
Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6 Entretien

6.1 Consignes générales

Attention

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.

Avertissement
Le tableau de commande de la chaudière doit rester sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé. Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.3 Soupape ou groupe de sécurité

1. La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré(e) au moins **une fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Avertissement
Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.4 Vidange de l'installation

Fig.20

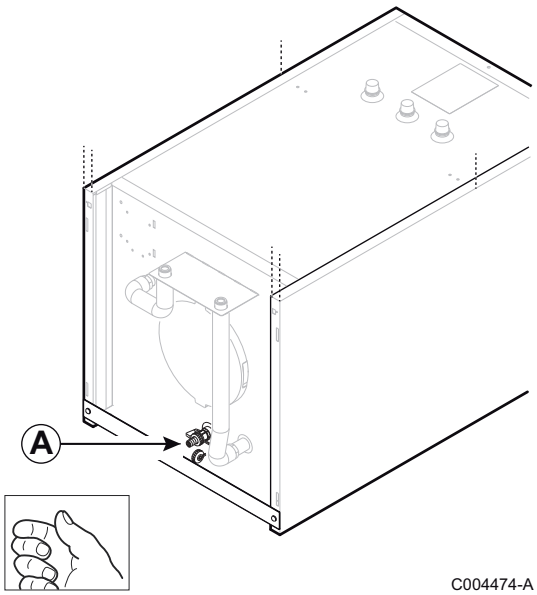

A Robinet de vidange

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir le robinet de vidange **(A)**.
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

6.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

1. Vidanger le préparateur.
2. Déposer le tampon de visite.
3. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérant aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Détartrer l'échangeur pour garantir ses performances.

Pour de plus amples informations, voir
Vidange de l'installation, page 27

6.5.1 Remontage des tampons de visite

Attention
Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble joint à lèvre + jonc par des éléments neufs à chaque ouverture.

Fig.21

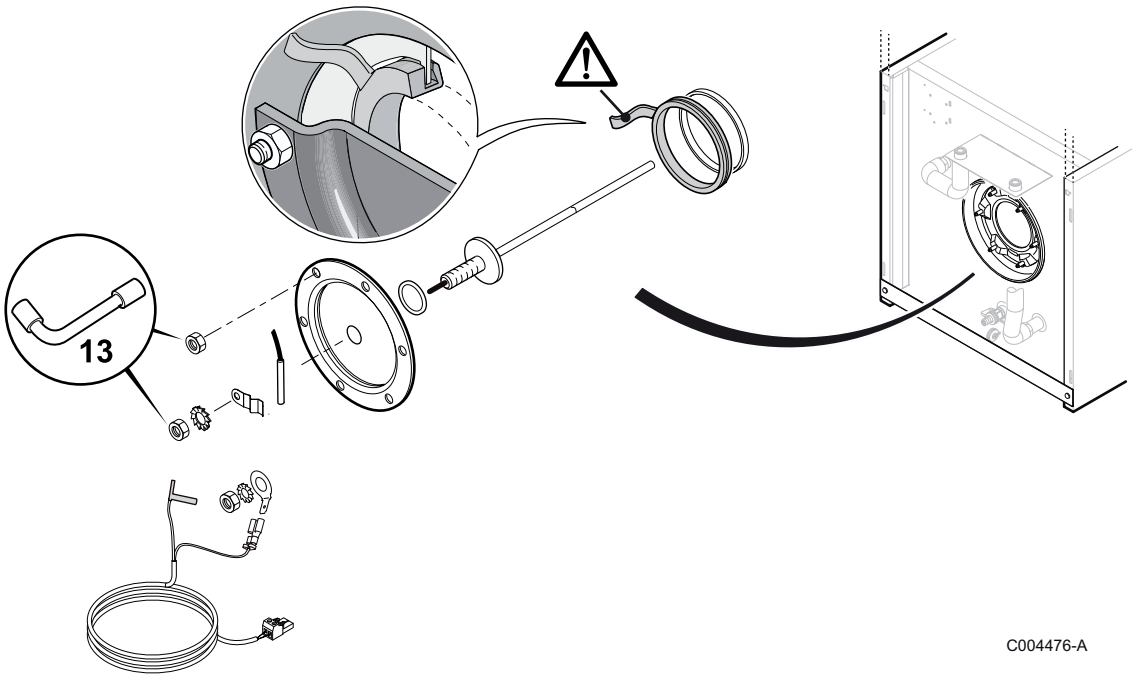

1. Remplacer l'ensemble joint à lèvre + jonc et le positionner dans placer la languette du joint à lèvre à l'extérieur du préparateur eau chaude sanitaire.
2. Remonter l'ensemble.
   Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré : 6 N·m +1/-0

Attention
Utiliser une clé dynamométrique.

Important
On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier.

3. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.
4. Effectuer le remplissage du préparateur eau chaude sanitaire.

Pour de plus amples informations, voir
Remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire, page 25

6.5.2 Nettoyage de l’habillage

1. Nettoyer l’extérieur des appareils à l’aide d’un chiffon humide et d’un détergent doux.

6.5.3 Fiche de maintenance

Tab.10

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

Important
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

Fig.22

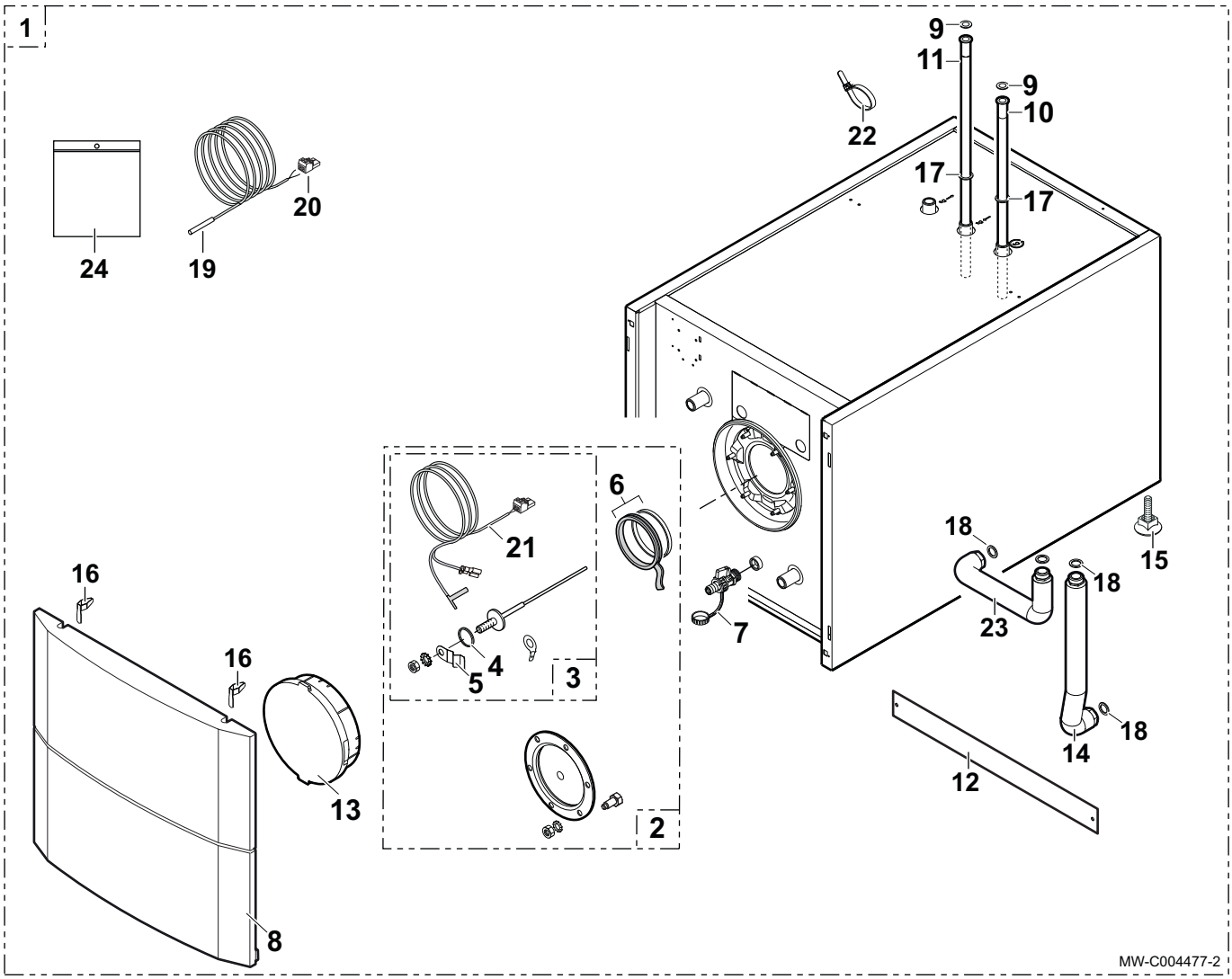

Tab.11

Repère	Référence	Désignation
1	100020079	Préparateur L 160 SL
1	7644101	Préparateur L 250 SL
2	200000092	Tampon + joint + anode
3	200000093	Anode titane
4	300014305	Joint torique 14 x 4 EPDM

Repère	Référence	Désignation
5	95365009	Patte de fixation sonde
6	897005511	Joint 7 mm + jonc 5 mm
7	94902073	Robinet de vidange 1/2''
8	300024396	Panneau avant complet
9	300027465	Joint tressé 24 x 18,5 x 1,5 - AFM34
10	300025680	Tube plastique jaune Diamètre 18 Longueur 435
11	300029703	Tube plastique 18 x 595 – Brise jet
12	200023263	Enjoliveur blanc
13	300026745	Isolation tampon
14	7603700	Flexible annelé complet MF3/4'' Longueur 490
15	97860646	Pied réglable M10 x 35
16	200019786	Kit ressorts panneau avant (10x)
17	300025757	Joint tressé 24 x 16,5 x 1,5 - AFM34
18	95013060	Joint vert 24 x 17 x 2
19	95362448	Sonde KVT 60 longueur 5 m
20	300008957	Connecteur 2 points sonde eau chaude sanitaire
21	200011580	Câblage anode à courant imposé 5 m
22	95320780	Collier
23	7603678	Flexible annelé complet MF3/4'' Longueur 270
24	200021501	Visserie

8 Garantie

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits.

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

CE

PART OF BDR THERMEA

7606095 - v06 - 20092017

7606095-001-06